



n° 76

# Le Buisseran

Le Magazine d'Informations du Village de La Buissière

Juillet 2023

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A LA BUISSIERE 2023

- **3 juin à 11h : Fête Des Mères. Le comité social invite les mamans...** et grand mamans au Buisstrop à 11h pour la remise d'une plante et un moment de convivialité;
- **1<sup>er</sup> Juin au 27 août : Lancement du Concours de nouvelles Enfants, Adolescents, Adultes.** Remise des prix : Dimanche 10 septembre lors de la journée Balade. Plus d'infos dès fin mai sur le site de Balade autour du livre. (<https://sites.google.com/site/baladeautourdulivre>).
- **5 et 6 juin : la Balade dans le cadre d'un partenariat écoles :** Accueil de Gautier David dans les classes de CE2 et de CM1. Ateliers suivis d'un spectacle pour les autres élèves.
- **26 juin : la Balade propose une Soirée Pizza Jeux** au Buisstrop. A partir de 19 h. En partenariat avec le camion Pizza.
- **11 Juillet à 18 h 00 : Spectacle espace Aragon (en attente de programmation).** Terrain de boules avec repli dans la salle des fêtes en cas d'intempéries.
- **26 Août : Ciné étoile à 21 h 00 - Le peuple loup** - Film animation , tout public. Au terrain de football.
- **2 septembre : Fête du village avec Forum des associations.**
- **10 septembre : Journée Balade autour du Livre.** « Que la montagne est belle ! ».
- **23 au 27 octobre : animations vacances enfants / ados :** 3 jours de stage d'escalade et 2 de multisports. Et après-midi créatifs pour les artistes !
- **11 novembre : commémoration de la fin de la guerre de 1914/18** devant le monument aux morts avec un apéritif en mairie.
- **11-12/17-18 novembre : la balade propose du Théâtre.** 4 représentations par les **Théâtreux** de leur nouvelle pièce « Chasse en enfer » de Charles Istace à la Salle des fêtes.
- **16 novembre : la municipalité accueille les nouveaux arrivants** à la salle des fêtes, traditionnellement le jour du beaujolais nouveau !
- **3 décembre : les seniors du village sont conviés au repas traditionnel de fin d'année.**
- **Chez nos voisins : au Cheylas le 16 décembre :** Les**Théâtreux** présentent leur nouvelle pièce.

## SOMMAIRE

### Le Buisseran

03 - Mot de La Maire

### Les commissions communales

04 - Comité social  
04 - 05 Commission d'urbanisme  
05 - Commission travaux  
07 - Commission finances  
Commission communale des impôts directs  
08 - Budget  
09 - Comité des riders  
Comité des sages  
Commission animation

### Dossier principal

10 - Besoins sociaux

### Coup de cœur

13 - La Biathlète Camille COUPE  
14 - Morgane ANNIS - Judokate

### Des nouvelles du village

16 - Accueil des familles Ukrainiennes  
Le Noël des seniors  
Elections sénatoriales  
17 - Nouvelles plaques sur les bassins communaux  
18 - Brève

### Associations, Animations

19 - Loisirs et sports  
Balade autour du livre  
20 - Musique sur mesure  
UIGC  
Grési savate

### Intercommunalité

21 - Le SIEEM  
20 - Syndicat intercommunal de l'alpe  
22 - SIBRECSA  
Infos pratiques

### Services infos pratiques

24 - Horaires mairie, Déchèterie et piscine

Magazine municipal : Le Buisseran 76 - juillet 2023

Directrice de publication Agnès Dupon

Comité de rédaction :

Nathalie Tillier, Philippe Lanoy, Catherine Cire, Michel Thouvenot

Mise en page et impression.

CM GRAPHIC - Tel 04 76 90 06 05

Imprimé en 350 exemplaires - Dépôt légal : 03 août 1994

## Le mot de la Maire

Avec l'été qui est arrivé... les travaux sont lancés ! notamment les aménagements sports et loisirs prévus sur la place Abbé Perrin et les stationnements sur le terrain communal derrière l'église. Le city stade et le skate Park seront installés sur la plateforme à l'automne.

Nous organiserons d'ici là une écriture conjointe du règlement d'accès avec les riverains et les jeunes utilisateurs pour nous assurer du respect des horaires et des pratiques.

Mais plus que les divers travaux de voiries et autres entrées de village, c'est bien un projet majeur qui nous occupe... l'école et la salle polyvalente qui sont prévues sur un seul terrain communal et dont l'étude est en cours, avant validation et le cas échéant le lancement des concours.

Il reste donc encore quelques mois de travail pour finaliser un dossier de financement et de demandes de subventions.

Projet majeur puisqu'il touche l'accueil des enfants des communes du SIEEM dans des conditions adaptées aux projets pédagogiques actuels, il prévoit l'évolution à court et long terme du nombre d'enfants en fonction de la démographie de nos villages et de la politique de densification déjà entamée qui aura des impacts forts sur nos populations d'ici 5 à 10 ans... le cahier des charges a été travaillé par notre assistant à maîtrise d'ouvrage avec les personnels et membres du bureau du SIEEM, l'association de parents d'élèves, les enseignants, les associations et en tenant compte de l'analyse des besoins sociaux réalisée l'an dernier... pour tenter de répondre au maximum aux besoins des utilisateurs. En termes de dimensionnement, il prévoit aussi des possibilités d'agrandissement intégrées au projet initial.

D'autre part, l'emplacement de la salle polyvalente qui accueille au centre du village les associations et organisations municipales festives, culturelles, sportives ou de loisirs n'est plus adapté. Cette salle installée à proximité de l'école aura aussi une utilité pédagogique puisqu'elle est utilisée régulièrement en temps scolaire.

Ces deux bâtiments souffrent des mêmes problématiques : impossibilité d'agrandir les bâtiments sur des terrains contraints pour répondre aux besoins démographiques de la commune (alors que l'accueil de la garderie à



l'école est déjà tendu selon le dernier conseil d'École) de proposer des stationnements ou des accès sécurisés.

Ils sont des gouffres énergétiques et nécessitent des travaux très lourds qui ne répondront pas pour autant à tous les besoins.

Aucun projet n'est totalement satisfaisant, bien sûr il y a toujours des bémols mais compte tenu de la situation foncière actuelle sur la commune, de la démographie en évolution constante, des besoins qui déjà se font sentir et des économies d'énergie que nous nous devons de réaliser sur l'ensemble de nos bâtiments, nous avons la responsabilité de prévoir le futur et l'avenir pour nos jeunes.

Je terminerai avec un message de bienvenue pour les nouveaux arrivants qui doivent avoir conscience que les « anciens » habitants ont subi pendant plusieurs mois voire plusieurs années les nuisances liées aux nombreuses constructions, qu'ils ont dû s'adapter au changement de leur environnement et que ce n'est pas toujours facile... que notre village s'est préparé et qu'il va continuer à s'adapter pour accueillir toutes les populations dans de bonnes conditions et pas seulement maintenant mais pour les 20 ou 30 prochaines années.

Et je remercie les « anciens » habitants de leur patience et de l'accueil qu'ils ont su réserver aux « nouveaux » !

Notre commune a changé et c'est inexorable elle changera encore. Il nous faut apprendre à construire des liens qui nous permettent de vivre ensemble dans les meilleures conditions possibles. Nos associations attendent du monde pour les aider à continuer à animer le village et à proposer des manifestations et des loisirs de qualité ! profitez pour les rejoindre... c'est l'été !

Agnès Dupon

# COMITE SOCIAL

LES AIDES SOCIALES COMMUNALES S'ADRESSENT AUX RÉSIDENTS DE LA COMMUNE.

## POUR LES FAMILLES :

Participation au financement des activités culturelles et sportives annuelles

40€ pour les enfants scolarisés en élémentaire.

50€ pour les collégiens et lycéens.

### COMMENT FAIRE ?

- Justificatif de résidence de moins de 3 mois,
- Attestation d'inscription à l'activité avec mention du coût,
- RIB,
- Formulaire à remplir.

## POUR LES JEUNES DIPLOMES :

Baccalauréat ou CAP (ou BEP) 150€ pour les aider dans la poursuite de leur cursus étudiant ou pour l'entrée dans la vie active.

### COMMENT FAIRE ?

- Justificatif de résidence de moins de 3 mois,
- Attestation de réussite à l'examen,
- RIB.

## POUR NOS AINÉS AGES DE 70 ANS ET PLUS :

En 2023, nos aînés auront donc le choix entre un repas de Noël le premier dimanche de décembre ou un colis de produits locaux.

### COMMENT FAIRE ?

- La liste des bénéficiaires est constituée par le biais des listes électorales.

## Nouveau pour 2023

## CHEQUE ENERGIE COMMUNAL :

(pour les bénéficiaires du chèque Energie gouvernemental ou ne dépassant pas un plafond de revenu),  
une aide exceptionnelle de 100€ ou de 50€ selon les revenus.

### COMMENT FAIRE ?

- Formulaire demande à remplir,
- Justificatif de l'attribution du chèque énergie gouvernemental,
- Ou dernier avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021,
- RIB.

DANS TOUS LES CAS VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR DÉPOSER VOS DEMANDES :

[contact@mairie-la-buissiere.fr](mailto:contact@mairie-la-buissiere.fr) ou à l'accueil avant fin juin.

# COMMISSION D'URBANISME

## LA CLE DES CHAMPS SECTEUR « LA VILLE » 16 LOTS :

Les travaux relatifs à la construction de la quasi-totalité des 15 permis de construire accordés ont débuté; L'aménagement des espaces verts a été réalisé.

L'aménagement du chemin piétonnier impasse des noisetiers débouchant sur la rue de la Bérarde sera réalisé ultérieurement, tout comme le chemin Combe et Pré de Ronde.

Les riverains seront informés des travaux lorsque ceux-ci seront programmés..

## LES RUBATES SECTEUR EGLISE :

Les travaux de construction du troisième collectif de six logements sont en cours d'achèvement. Leur livraison ne pourra intervenir que lorsqu'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ( D.A.A.C.T) sera délivrée par la commune.

Les permis de construire des 4 maisons jumelées sur 2 lots distincts ont été accordés conformément au permis d'aménager et leur chantier devrait prochainement débuter.

# Les commissions communales

## LE PARADIS SECTEUR EGLISE :

La construction de 4 maisons dont le constructeur était "Maison Familiale" a été interrompue après la liquidation judiciaire le 28 juin 2022 du groupe Geoxia qui regroupe les sociétés "Maisons Phénix", "Phénix Evolution", "Maison Familiale" et "Maison Castor". Deux entrepreneurs ont été désignés en mobilisant la garantie de livraison (C.C.M.I.)

Les travaux de construction vont reprendre pour trois d'entre elles.

Il a été procédé à la destruction de la quatrième maison, la hauteur à la panne sablière ne respectant ni le permis de construire ni le PLU. Cette démolition est prise en charge par l'assureur.

## BÂTIMENT EN PÉRIL SITUÉ ANGLE RUE DU CHÂTEAU DAUPHIN ET CHEMIN DE SAINTE ANNE :

La procédure du recours contentieux déposé le 30 septembre 2021 contre l'arrêté de caducité du permis de construire du 24 février 2012 est en phase de jugement.

## TAXES D'AMÉNAGEMENT :

**La taxe d'aménagement a pour objet de financer la quote-part du coût des équipements publics aux futurs habitants ou usagers du ou des secteurs d'aménagement.**

**A compter du 01 janvier 2023** l'achèvement des travaux au titre fiscal, d'une construction ou d'un aménagement régulièrement autorisé, va devenir le fait générateur de la taxe d'aménagement alors qu'elle était jusqu'à présent basée sur la délivrance de l'autorisation d'urbanisme (première moitié versée 12 mois après la délivrance de l'autorisation et le solde versé 24 mois après)

Ainsi pour les autorisations d'urbanisme créatrices de surfaces taxables et délivrées après le **01 janvier 2023**, le versement de la taxe d'aménagement sera désormais lié à la déclaration des propriétaires auprès de l'administration fiscale. Ceci à partir de la date à laquelle leur construction est habitable (gros œuvres terminés, maçonneries, couverture et fermetures extérieures achevées, branchements effectifs) y compris si des travaux accessoires (papiers peints, revêtements de sols...) restent à effectuer.

La taxe d'aménagement sera toujours versée en deux fois: première moitié 90 jours après la réception de la déclaration fiscale et le solde, 6 mois après la date d'émission du premier titre.

Il est demandé aux communes de vérifier l'avancée et la fin des travaux autorisés. Les pétitionnaires doivent établir et transmettre leur DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) à la commune afin qu'elle puisse statuer sur la conformité des travaux ainsi que leur déclaration fiscale à l'état afin de déclencher leur imposition.

# COMMISSION TRAVAUX

## OPERATION SALLE DES FÊTES ET ECOLE :

la municipalité a choisi l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui va l'accompagner dans la première phase de faisabilité technique et financière... faire faire les études géotechniques, vérifier les points d'urbanisme... puis réaliser le cahier des charges permettant de lancer les appels d'offres.

Cette première phase comprend bien sûr la consultation des utilisateurs (associations) et des professionnels (enseignants, personnels de cantine et d'études, SIEEM), et les voisins du projet...

Nous aurons ainsi un cahier des charges avec un budget plus précis et la possibilité de monter des dossiers de demandes de subventions. Lorsque l'étude sera terminée, l'avancée du projet sera présentée en réunion publique.

## LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR LA PLACE DU VILLAGE DÉMARRENT :



L'appel d'offre est lancé, l'assistant à maîtrise d'ouvrage va nous soumettre les résultats qui nous permettront de choisir les entreprises pour l'installation des jeux ados et enfants, les tables pique-nique, les toilettes publiques et le stationnement.

## CHEMIN DE COGNIN :



Travaux prévus depuis 2011, suite à la construction du lotissement balcons de Chartreuse ; les entrées de champs ont été renouvelées avec des buses plus importantes pour laisser passer l'eau en période de fortes pluies.

## PROTECTIONS ET CHEMINS PIÉTONNIERS GARE ET CENTRE :

Futur chemin piétonnier vers le lotissement clef des champs.



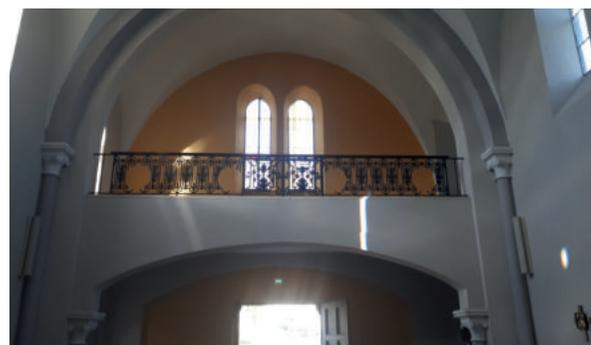
## ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE :

Désartificialisation et entretien facilité et moins coûteux sans produits phytosanitaires. Première tranche réalisée.



## EGLISE DERNIÈRE TRANCHE :

Réfection du balcon, de la sacristie, finitions peinture, chauffage, marquises extérieures.



## LE BOISSIEU ROUTE COUPÉE :

Une étude géotechnique est réalisée par la société KAENA ; ce souci ne remet pas en cause les travaux d'enfouissement et d'assainissement sur le hameau de Boissieu qui commencent.



## PLAN DE SOBRIÉTÉ ET INVESTISSEMENTS ECO D'ENERGIE / PLAN PLURIANNUEL :

Les bâtiments publics vont faire peau neuve mais compte tenu des coûts que cela représente, nous avons prévu un plan pluriannuel: économie d'Énergie, confort amélioré et contribution à la protection de l'environnement...le relamping des salles (changement de l'éclairage des salles par des leds) a été réalisé depuis 2020 et il reste à présent l'isolation et le changement de mode de chauffage...pour la mairie et la cure puisque la salle des fêtes et l'école doivent être reconstruites dans le respect des nouvelles normes.

**Pour 2023 :** A la mairie, c'est un sas d'entrée, des rénovations d'huissières et des volets.

A la cure, 2 des 3 appartements ont été rénovés et les chauffages changés.

**Pour 2024 :** nous prévoyons l'isolation thermique par l'extérieur pour la cure et par l'intérieur de la mairie.

# Les commissions communales

## COMMISSION FINANCES

### LES RÉSULTATS 2022 ET LE BUDGET 2023 :

Comme en 2020 et 2021, les résultats de clôture de l'année 2022 font ressortir un excédent tant en fonctionnement qu'en investissement :

Résultat de **889 886 €** en fonctionnement et solde d'exécution de **168 010 €** en investissement.

Nous avons décidé, compte tenu de nos nombreux projets d'investissement, de capitaliser **800 000 €** des **889 886 €** en réserve d'investissement et d'affecter le reste en excédent reporté. Le solde d'exécution est reporté entièrement en excédent d'investissement.

Le report de ces excédents dans le budget 2023 et l'attribution prévue d'environ **370 000 €** de subventions nous permettent de dégager une capacité d'investissement de l'ordre de **1 600 000 €** sans avoir recours à l'emprunt. Mais cela n'est possible que grâce à une maîtrise drastique des dépenses de fonctionnement et en particulier des charges générales et de personnel.

### Le budget d'investissement prévu pour 2023 :

Les montants indiqués sont des enveloppes maximales de dépense qui seront minorées par les subventions qui ont été demandées :

|   |           |
|---|-----------|
| Fin de la Sécurisation des entrées de Village. Tranche 4 :<br>Le Boissieu (80% subventions) | 102 000 € |
| Aménagement du Centre Bourg<br>(71% subventions)  | 300 000 € |
| Mairie (améliorations thermiques en cours de demandes<br>de subventions)                    | 41 000 €  |
| Travaux de voirie   | 198 000 € |
| Travaux Eglise (fin phase 2)  |           |

|  |           |
|--|-----------|
| 80% subventions  | 58 000 €  |
| Mises aux normes autres bâtiments communaux (en cours<br>de demande subventions) | 34 000 €  |
| Divers   | 115 000 € |

(Le divers concerne la modification éventuelle de notre PLU, l'enherbement du Cimetière, l'analyse des besoins sociaux qui a été faite fin 2022 et des opérations diverses mineures.)

### Le budget de fonctionnement prévu pour 2023 :

Il s'élève à **823 382 €** dont **128 721 €** de virement à l'investissement.

En investissement il s'élève à **1 598 263 €**.

### LA FISCALITÉ :

À la suite de deux années de baisse des taux, la municipalité a décidé de conserver les mêmes taux qu'en 2022.

**A noter** qu'en 2023 les municipalités reprennent la main sur les taux de taxe d'habitation des **résidences secondaires** qui étaient gelés depuis 2020.

Les bases de calcul des 3 taxes sont définies par l'Etat et s'appuient sur les valeurs locatives. Elles augmentent de **7%** par rapport à 2022 pour compenser l'inflation.

### Les taux votés sont les suivants :

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties :          |                                    |
|  | <b>33.90 %</b> (identique à 2022). |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties :      |                                    |
|  | <b>55.39 %</b> (identique à 2022). |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : |                                    |
|  | <b>11.35 %</b> (identique à 2022). |

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

### COMPOSITION DE LA CCID :

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit l'institution d'une **CCID dans chaque commune**.

Elle est composée de 6 commissaires pour les communes de moins de 2 000 habitants, le quorum est de 5 membres.

La présidence est assurée par le Maire ou l'adjoint délégué.

La durée du mandat est identique à celle du conseil municipal (6 ans).

Elle se réunit annuellement à la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques ou de son délégué avec ou sans présence de l'administration fiscale.

### RÔLE ET MISSIONS DE LA CCID :

**Désignation** avec le représentant de l'administration :

- de la liste des locaux de référence,

- des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

### Évaluation des propriétés bâties et non bâties (listes 41)

- Avis sur les nouvelles évaluations des propriétés bâties et non bâties déterminées par l'administration qui vont servir de base à l'ensemble des impôts directs locaux,
- Information de l'administration des changements affectant les propriétés bâties et non bâties non pris en compte par l'administration,
- Avis sur les réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

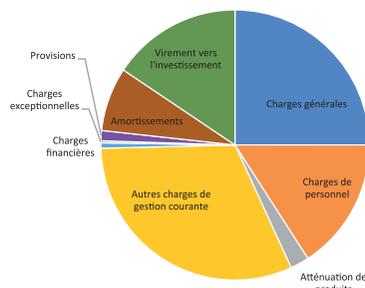
Ces listes sont soumises au secret professionnel et la collectivité doit s'assurer qu'elles ne sont communiquées qu'à des personnes expressément autorisées à les consulter.

# BUDGET

## FUNCTIONNEMENT DÉPENSES

|                                    |         |       |
|------------------------------------|---------|-------|
| Charges générales                  | 205 800 | 25,0% |
| Charges de personnel               | 130 700 | 15,9% |
| Atténuation de produits            | 18 612  | 2,3%  |
| Autres charges de gestion courante | 259 236 | 31,5% |
| Charges financières                | 5 288   | 0,6%  |
| Charges exceptionnelles            | 2 000   | 0,2%  |
| Provisions                         | 10 000  | 1,2%  |
| Amortissements                     | 62 998  | 7,7%  |
| Virement vers l'investissement     | 128 721 | 15,6% |

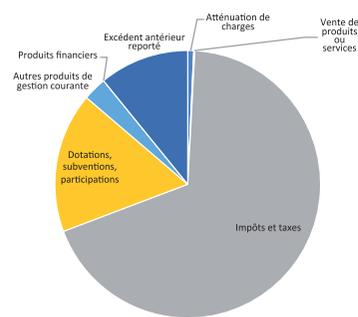
823 382



## FUNCTIONNEMENT RECETTES

|  |         |       |
|--|---------|-------|
| Atténuation de charges                 | 6 000   | 0,7%  |
| Vente de produits ou services          | 1 075   | 0,1%  |
| Impôts et taxes                        | 563 267 | 68,4% |
| Dotations, subventions, participations | 139 499 | 16,9% |
| Autres produits de gestion courante    | 23 650  | 2,9%  |
| Produits financiers                    | 5       | 0,0%  |
| Excédent antérieur reporté             | 89 886  | 10,9% |

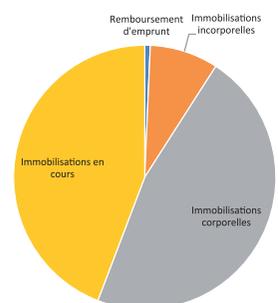
823 382



## INVESTISSEMENT DÉPENSES

|                               |         |       |
|-------------------------------|---------|-------|
| Remboursement d'emprunt       | 10 901  | 0,7%  |
| Immobilisations incorporelles | 134 912 | 8,4%  |
| Immobilisations corporelles   | 746 384 | 46,7% |
| Immobilisations en cours      | 706 066 | 44,2% |

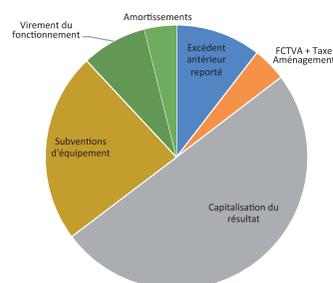
1 598 263



## INVESTISSEMENT RECETTES

|                            |         |       |
|----------------------------|---------|-------|
| Excédent antérieur reporté | 168 010 | 10,5% |
| FCTVA + Taxe Aménagement   | 66 473  | 4,2%  |
| Capitalisation du résultat | 800 000 | 50,1% |
| Subventions d'équipement   | 372 061 | 23,3% |
| Virement du fonctionnement | 128 721 | 8,1%  |
| Amortissements             | 62 998  | 3,9%  |

1 598 263



## BILAN COMITE SOCIAL 2022 AIDES COMMUNALES

| THEME                      | ANNÉE    | NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES | MONTANT total en euros |
|----------------------------|----------|-------------------------|------------------------|
| PRIMES EXAMENS REUSSIS     | 2022     | 4                       | 600                    |
| AIDE PONCTUELLE TRANSPORT  | 2022     | 1                       | 650                    |
| AIDES FAMILLES ACTIVITES   | 2022     | 23                      | 1020                   |
| COLIS NOËL                 | 2022     | 56                      | 2250                   |
| REPAS DES ANCIENS          | 2022     | 32 INCLUS ACCOMPAGNANTS | 1200                   |
| ACTIVITES VACANCES ENFANTS | OCT 2022 | 17                      | 733                    |

# Les commissions communales

## COMITÉ DES RIDERS

### BONNE NOUVELLE !!

Les consultations pour le Skate Park et le City Stade sont terminées. Les travaux ont débutés fin juin 2023.

Merci aux jeunes du village qui nous ont sollicités en 2021 pour demander l'installation de ces équipements de loisirs et de sports !! Kylian, Kenan, Léon, Mayeul, Maxence, Tom, Jordan...

## COMITE DES SAGES

### PARTAGE TON LIVRE

Nous avons tous sur nos étagères des livres qui sommeillent. Ils nous ont plus, nous avons rêvé avec eux, nous les avons lus et relus puis empilés et oubliés.

La municipalité de La Buissière vous offre dans ses murs un endroit pour déposer et emprunter des livres gratuitement. Vous pouvez l'enrichir de vos préférences en offrant une seconde vie à vos livres tout en favorisant les échanges et la curiosité.

Basée sur la confiance, cette mini bibliothèque est gérée en autonomie par les participants grâce à la solidarité et le savoir vivre de chacun.

Je prends un livre, je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un autre ...

Tous les livres pour adultes ou enfants sont les bienvenus (romans, bd, essais, revues, documentaires, poésie, histoire ...)

Initiative proposée et mise en œuvre par Michèle, membre du Comité des sages.



**Horaires d'ouverture de la mairie : lundi 9h/12h - mardi 15h/17h30 - jeudi 15h/17h30 - vendredi 9h/12h**

## COMMISSION ANIMATION

Nous avons eu beaucoup de plaisir à accueillir les enfants de La Buissière et des villages voisins faisant partie du SIEEM, pendant les vacances scolaires ...

**En Février 2023**, Jocelyn nous a proposé du biathlon laser, un jeu de piste autour des bassins de la commune... du Hockey...

Et Marie Françoise a accueilli chaque après midi les enfants pour des activités créatives : Poterie, peinture, dessin.



**En avril 2023 :**

En forêt communale avec Sophie et Agathe techniciennes de l'ONF.

Une journée consacrée à la découverte de la forêt communale de la Buissière puis pique-nique à la salle de Ste Marie Du Mont et l'après-midi, jeux et parcours bien être autour des arbres avec Sophie, l'animatrice de Sylv' être.

Les après-midi de la semaine ont été sportifs avec tir à l'arc et badminton...



*Sortie raquettes/luge sur une journée à Prapoutel pour profiter de la neige et des copains !*

**Mais nous pensons déjà aux prochaines vacances :**

**Novembre 2023** avec une initiation à l'escalade et de nombreux autres activités sportives et culturelles

Et pour **février 2024**, nous programmons des sorties au ski et du biathlon raquettes ou ski de fond... nous consulterons les parents qui ont déjà inscrit leurs enfants et tous ceux qui se manifesteront sur le mail : [animations@mairie-la-buissiere.fr](mailto:animations@mairie-la-buissiere.fr)

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

## POURQUOI UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ? :

Compte tenu de l'évolution des modes de vie et de l'arrivée en nombre de nouveaux habitants, il nous a semblé indispensable de réaliser une photographie du territoire afin de connaître la situation de la population à la Buisnière. Ces données chiffrées sont un support indispensable et factuel aux prévisions de travaux, de créations de services...

Cette analyse nous permet de mieux appréhender les attentes des Buisserans à travers l'enquête à la population, dans la perspective de la création de nouveaux bâtiments (salle des fêtes, logements...) et d'évaluer les besoins des habitants pour adapter l'offre.

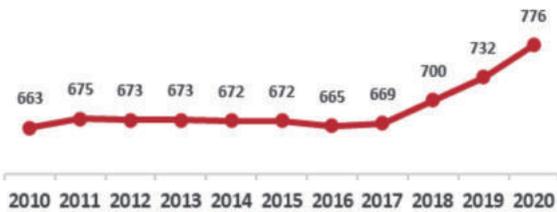
Nous allons partager avec vous les grands résultats de l'analyse quantitative puis de l'enquête dans un second temps.



### Grandes dynamiques démographiques :

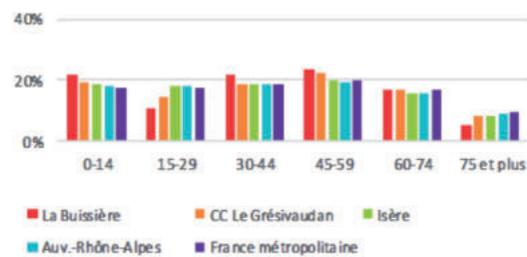
- Une population en hausse depuis 1990 : 776 habitants en 2020.
- Une population **plus jeune** qu'ailleurs : 33% de la population âgée de moins de 29 ans.
- Un profil socio-économique diversifié avec une surreprésentation des employés mais la présence également de cadres. Une hausse de la **population diplômée**.

### Evolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2019

### Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge

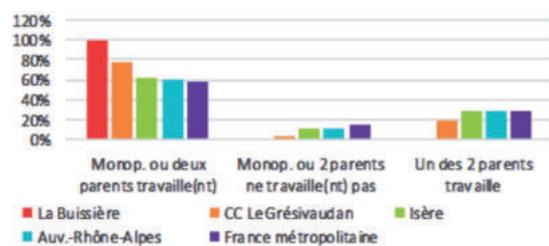


Source : INSEE 2019

### Petite enfance et familles :

- Une **part de jeunes enfants élevée** et des **besoins marqués en termes d'accueil**.
- Une **commune au profil familial** et une augmentation des couples avec enfants.
- Une part plus limitée qu'ailleurs de **familles monoparentales** mais une typologie en forte augmentation.

### Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2019

### Les familles monoparentales avec enfant à charge - Démographie



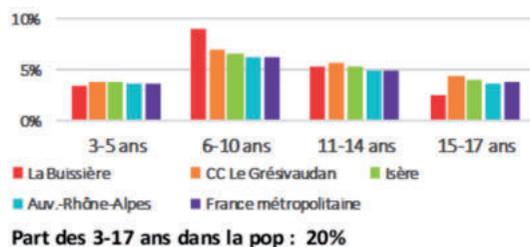
**Nb de femmes monoparentales : 14**  
**Nb d'hommes monoparentaux : 10**

Source : INSEE 2019

## Enfance - Jeunesse :

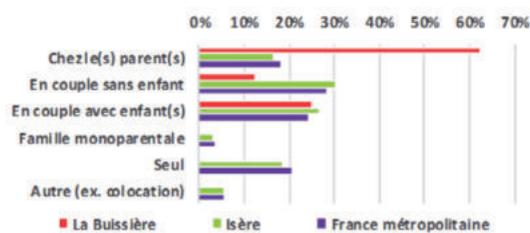
- Une **population jeune** (3-17 ans) qui connaît une représentation différenciée selon les tranches d'âge
- Le développement récent d'**activités dédiées aux jeunes** pendant les vacances scolaires
- Une part importante de jeunes adultes vivant chez leurs parents

### Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2019

### Mode de cohabitation des 25-29 ans



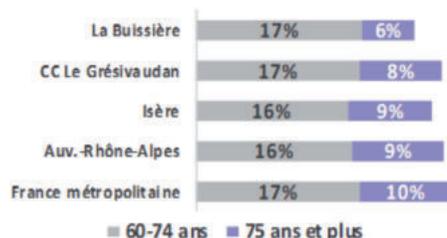
Source : INSEE 2019

## Seniors :

- Un rythme de **vieillessement de la population moins rapide** comparé à la France et aux territoires voisins, mais une part élevée de jeunes seniors
- Des **seniors moins précaires qu'ailleurs**.
- Un certain manque d'activités dédiées aux seniors identifiés « *cela pourrait pourtant faciliter la prévention et renforcer le lien social* » \*

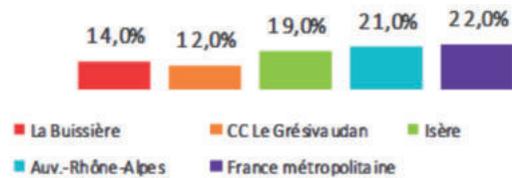
\* Éléments issus des entretiens réalisés avec les acteurs en octobre/novembre 2022.

### Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2019

## Indicateur clé | Les seniors exonérés de la CSG

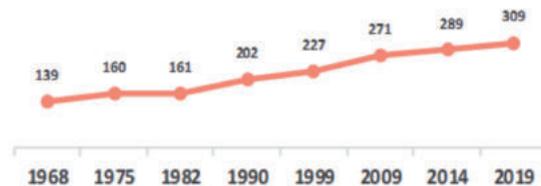


Source : Observatoire des fragilités, 2021

## Logement et habitat :

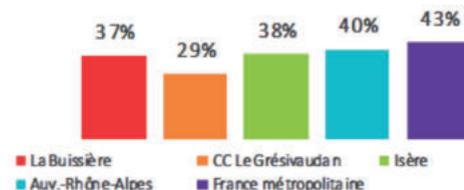
- Une augmentation linéaire du nombre de logements sur la commune.
- Un **taux de vacance** stable et semblable aux tendances locales.
- Une majorité de **logements de grande taille** (5 pièces ou plus).
- Une part de **propriétaires** élevée (82%).
- 37% des logements construits avant 1971, et donc des risque de vétusté plus marqués.

### Évolution du nombre de logements de 1968 à 2019



Source : INSEE RGP 1968 - 2019

### Résidences principales \* construites avant 1971

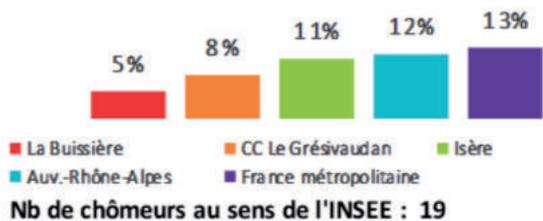


Source : INSEE 2019

## Emploi :

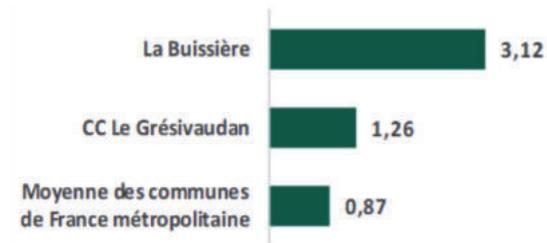
- Une **insertion professionnelle réussie** sur la commune de La Buissière : 81% d'actifs sur la commune.
- Des **actifs mobiles** en lien avec le caractère résidentiel de la commune : 3,12 habitants pour un emploi.
- Des **inégalités en termes d'accès à l'emploi** entre les hommes et les femmes.

**Indicateur clé | Taux de chômage\* des 15-64 ans**



Source : INSEE 2019

**Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence**

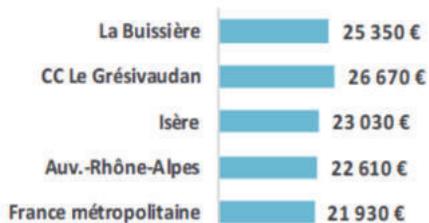


Source : INSEE 2019

**Précarité et action sociale :**

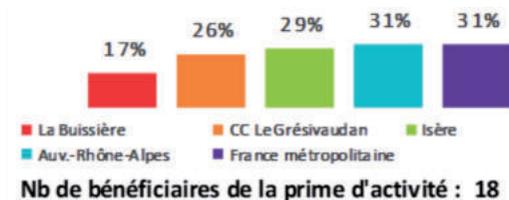
- Des **niveaux de revenus** semblables aux moyennes locales :
  - 59% de foyers fiscaux imposés,
  - Un revenu médian plus faible que celui de la CC mais demeurant à un niveau élevé.
- Des foyers **relativement favorisés** :
  - Des bénéficiaires de prestations sociales moins représentés qu'ailleurs mais un questionnaire sur l'accès aux droits.

**Le revenu médian\***



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

**Bénéficiaires de la prime d'activité\***

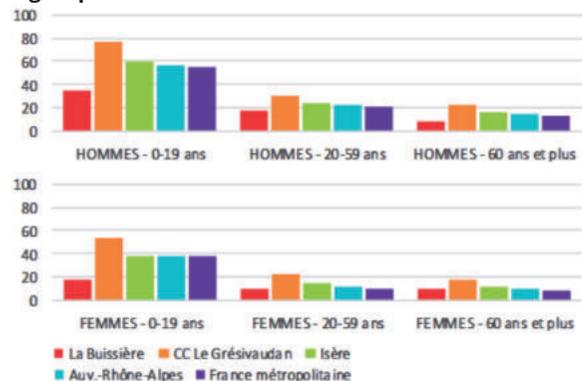


Source : caf.data, 2020

**Vie locale :**

- Une **part de licenciés sportifs** plus faible que dans les territoires de comparaison.

**Licenciés sportifs\* pour 100 habitants par âges regroupés**

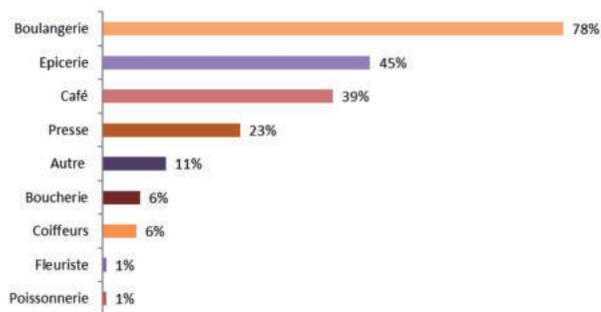


Source : INJEP, 2018

- Un questionnaire sur l'intérêt de créer un **service de proximité** type épicerie ou kiosque.
- Pour les associations une « crise du **bénévolat** » et des craintes pour l'avenir avec des bénévoles de moins en moins nombreux et plus âgés.

**Vie locale - Enquête :**

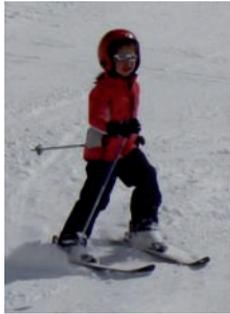
**Quel(s) type(s) de commerce vous semble nécessaire dans le centre de La Buisnière ?**



159 répondants

### La Biathlète Camille COUPE - 15/04/2023

Camille c'est comme des bulles de champagne qui chantent et pétillent. Elle est vive, intelligente et a besoin d'air. C'est dehors qu'elle se sent le mieux, dans la nature, les montagnes, au grand air.



De parents sportifs (le papa : ski nordique, la maman : coureuse de marathon), elle suit la lignée mais tient à se démarquer. Camille pratique l'escalade, l'athlétisme et la gymnastique artistique. Bientôt les stades et les salles sont trop exigües. Vers 13 ans, le

Club de la Féclaz, qu'elle fréquente déjà régulièrement, la courtise. Elle suit les copains et copines et s'inscrit, consciente de sa ténacité et de son potentiel physique pour performer tout en restant dans le plaisir. Le ski nordique : ok mais avec du tir – ce sera donc du biathlon pour son aspect ludique, stratégique et pour le mental.



Jusqu'à 16 ans, elle mène de front les études (lycée de Pontcharra) la gymnastique, l'athlétisme et le ski. Les choix s'imposent lorsqu'elle intègre le lycée Reinach de la Motte Servolex qui aménage les cours pour les athlètes du Pôle Espoirs. Elle obtient son bac en 3 ans avec mention Très Bien. Aujourd'hui elle est en équipe de France en dernière année junior et en 3<sup>ème</sup> année de licence biologie à Grenoble puis dans un an un master cancérologie. Tout semble tellement facile pour cette jeune femme ...

Pourtant au milieu des belles performances : 3<sup>ème</sup> en relais femme aux Championnats du monde 2022, 1<sup>ère</sup> aux Championnats d'Europe en individuel femme 2022, 2<sup>ème</sup> aux Championnats du monde junior en relais femme, 3<sup>ème</sup> aux Championnats d'Europe IBU junior en individuel femme ... la liste est longue !! il y a des blessures (tibia et cheville). Inutile de se morfondre, Camille profitera de ces arrêts forcés pour parfaire la technique du tir.



Camille, quels sont les facteurs clés de tes réussites ?

- Mes parents qui me soutiennent depuis toujours. Ils sont très présents. Je leur suis très reconnaissante.
- Mes entraîneurs qui me suivent depuis 4 ans - Claire Breton (pour le tir) Simon Fourcade (pour le ski). Ils sont jeunes et talentueux - on se comprend parfaitement. On passe parfois en alternance de la détestation à la reconnaissance.
- Mon préparateur mental. Il joue un rôle fondamental pour mieux appréhender les joies, les échecs, les préparations ...
- L'équipe - Nous sommes 5 filles et garçons qui s'entendent à merveille. On fait tout ensemble. La devise « Un pour tous, tous pour un » s'applique comme un gant à son groupe. D'ailleurs nous sommes même en colocation à Grenoble. La vertu de la solidarité est indispensable pour réussir.
- Des modèles comme le norvégien fantasque Lucas Braathen ou le modèle de fair-play Johannes Boe.



Son quotidien : stages, entraînements, courses, et études.

Les sponsors commencent à s'intéresser à Camille (sous contrat avec Rossignol). Pour info, le coût d'une carabine (sur mesure) est au-delà de 4000 euros.

Ses objectifs à court terme : performer sur le circuit des IBU CUP sénior pour monter en coupe du monde dans 2 ou 3 ans ... ou avant !!!

A horizon plus lointain : les JO « j'en rêve depuis toujours »



Bien plus tard si je ne performe plus, je reprendrai mes études après mon master cancérologie (dans un an) pour un doctorat en médecine des humains ou des cellules.

« Si je devais conseiller un jeune dans ses choix de sports je lui dirais « Ne te limite pas dans tes choix. Le sport sera toujours le révélateur des bons côtés de ta personnalité. Il t'apprendra à vivre avec les autres, il t'apprendra le partage et la rigueur. Avec ce bagage, tu passeras tes examens scolaires sans difficulté. »

Camille aime bien manger et forcément elle cuisine. Elle lit beaucoup de revues scientifiques.

Elle est fan de Simone Weil qui l'inspire beaucoup pour mener à bien certaines actions au sein de la fédération :

- Mise en place d'un calendrier de suivi des cycles menstruels des filles pour adapter les entraînements. Il faut supprimer les tabous.
- Démarches pour faire prendre conscience à la fédération des troubles dans le comportement alimentaire de certains athlètes.
- Aider les hommes à mieux se comporter avec les filles. Elle n'hésite pas à reprendre avec bienveillance les écarts douteux.

Sa couleur préférée ? le jaune or bien sûr... et le rose pour le côté girly.

Camille, quand tu auras un moment, viens échanger avec les jeunes de La Buissonnière. Je suis certaine qu'ils en sortiront grandis.



## Morgane Annis - Judokate - 12/04/2023

Morgane est toute fluette et assez réservée pourtant dès que vous lui serrez la main, vous ressentez tout de suite une grande énergie et une détermination évidente.

Elle aura 18 ans en juillet 2023, les résultats de son Bac général spécialité Maths et Sciences économiques et sociales sont arrivés aujourd'hui (Maths 15, SES 16). Toute petite elle déborde d'énergie - elle pratique le basket, la natation, mais elle aime la confrontation. Alors, dès l'âge de 8 ans son regard croise une discipline peu pratiquée par les petites filles - la boxe. Ses parents, très à l'écoute, l'inscrivent au Forum des associations du Touvet et lui font connaître un autre sport de combat - le Judo. Morgane est séduite.



▲ 10 ans entre ces deux photos ▼



Elle intègre le Club de l'Alliance Grésivaudan Judo où elle est toujours licenciée. De minime à junior, Morgane est toujours sur les podiums : Coupe de France, les tournois Label, l'European Cup, les Championnats de France et d'Europe - son dernier résultat : 3<sup>ème</sup> aux Championnats de France 1<sup>ère</sup> division junior catégorie - 48kg - toujours aux côtés de son entraîneur, complice des bons et mauvais jours : Olivier CANO).

Avant 15 ans elle est ceinture noire. Elle ne pourra la porter qu'à 15 ans révolus.

Ce n'est que le début de sa carrière. La construction est longue mais Morgane vise haut, vise loin... (les JO de 2028). En attendant toutes les semaines (hors compétitions ou stages) elle rejoint le pôle France de



Marseille où elle est scolarisée depuis 3 ans ce qui lui permet de bénéficier de cours et entraînements adaptés. « **J'aime la pression... quand mon cœur s'accélère** ».

Une journée type de cette jeune athlète :

- Lever 7h15.
- Petit déjeuner 7h40.
- Cours 8h - 11h.
- Préparation physique ou entraînement judo.
- Déjeuner 13h - 14h.
- Cours 14h - 17h.
- Entraînements 17h30 - 19h30.
- Dîner 20 h.

La discipline est importante qu'elle soit physique, intellectuelle ou alimentaire. Morgane s'y soumet

volontiers même quand elle retrouve la chaleur de sa famille, parents, frère et sœur. Le week-end elle aime partager avec eux des séances de rires autour de films, de jeux de société ou de cuisine (autre passion). Le soutien familial est primordial, il faut jongler avec le temps et le budget ... Car bien évidemment tout n'est pas pris en charge par les instances.



Les amis, ils sont à l'Alliance ou au Pôle France.

Ses objectifs proches : intégrer l'INSEP (Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance) à la rentrée de septembre 23 et auparavant les Championnats Européens Juniors.

Ses modèles : UBA ABE Judokate Japonaise - 52kg de 23 ans (triple championne du monde et championne olympique Tokyo 2020) ainsi que DISTRIA KRASNIFI judokate Kosovare de 28 ans - 52kg (championne olympique Tokyo 2020). En attendant elle s'entraîne parfois avec Clarisse Agbégénéou et l'équipe de France comme lors de son stage au Japon !!!

Morgane, nous sommes mordus ... nous sommes morganes de toi !

A bientôt pour d'autres nouvelles ...



# ACCUEIL DES FAMILLES UKRAINIENNES

Fin 2021, la commune a accueilli deux familles d'ukrainiens... la municipalité a pris en charge une dame et sa fille adulte dans un appartement de la cure et des habitants du village ont aussi hébergé une famille de trois adultes.

La solidarité s'est rapidement mise en place... meubles, vaisselle, vélos, cours de français, courses alimentaires... les familles ont ainsi pu se poser dans un nouveau foyer, loin de la guerre. La société SIBUET au Cheylas qui cherchait des salariés pour une nouvelle ligne de production (tri et traitement des pièces de téléviseurs

et de PC) leur a proposé des contrats CDI et ceux qui l'ont souhaité ont pu travailler.

Depuis, ils ont quitté la Buissière et les logements d'urgence ; une personne est partie aux États Unis, une autre est toujours sur le secteur et suit des cours pour obtenir un diplôme. L'autre famille habite à Pontcharra dans un appartement qu'elle peut louer...

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cet accueil et qui ont contribué au nouveau départ de ces familles.

# LE NOËL DES SÉNIORS

La commune, chaque année, invite les seniors de plus de 70 ans à participer à un repas ou s'ils le préfèrent, à recevoir un colis ; ce repas est proposé généralement pour les fêtes de Noël.

Toutefois, l'an dernier, la tradition a été bousculée par le covid et le repas a eu lieu en extérieur pendant l'été, accompagné d'un orchestre.

Nous avons besoin de connaître l'avis de intéressés avant de proposer à nouveau une date, le but étant de leur faire plaisir... c'est fait et après sondage ...les résultats sont tombés :

49% pour le repas l'été avec un colis à Noël,

49% pour le repas le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre ou un colis,

Et 2% pour un colis seulement...

La réponse nous a paru évidente : cette année le repas aura lieu le premier dimanche de décembre et l'an prochain en été... nous espérons ainsi satisfaire le plus grand nombre !!

# ELECTIONS SÉNATORIALES

L'élection des 5 sénateurs du département de l'Isère aura lieu le 24 septembre 2023 , en préfecture.

Les sénateurs seront élus par un collège électoral spécifique, composé des députés, des sénateurs, des conseillers régionaux, des conseillers départementaux et des délégués des conseils municipaux.

Les conseils municipaux de toutes les communes devront ainsi impérativement se réunir le 9 juin 2023 afin de désigner/d'élire leur(s) délégué(s) (et des suppléants, qui remplaceront le(s) délégué(s) en cas d'empêchement). La Buissière comptera 3 délégués.

La visite à la Buissière de deux des sénateurs de l'Isère, F Puissat et M. Savin, le 6 avril 2023 comme ils le font régulièrement depuis le début de la mandature.



## NOUVELLES PLAQUES SUR LES BASSINS COMMUNAUX

### LES BASSINS DE LA BUISSIÈRE

L'an dernier, la municipalité a proposé aux habitants de « baptiser » les bassins communaux...une opportunité de nous replonger dans leur histoire ; des plaques ont été posées en février pour conserver le souvenir de cette petite histoire de la Buisserie...

*Ils ont dans leurs pierres des confidences accumulées au fil du temps ....*

### LES BASSINS ALIMENTÉS PAR UNE SOURCE

La mention « eau non surveillée » inscrite indique que l'eau ne fait pas l'objet de contrôle pour permettre d'en garantir la salubrité

Ce bassin a été construit à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par la commune de la Buisserie.

C'est Marie Chauvet et son mari Pierre Mollin qui ont fait don de la source. Ce qui explique que leur descendance puisse puiser dans le bassin.



*Le bassin de la source de Marie - rue De Granges*



*Le bassin le Haut Perché : Le Boissieu*

Le four communal se trouve à côté du bassin.

Le nom De Granges ne fait pas référence aux granges du village où l'on stockait le foin et bien plus tard les feuilles de tabac, mais à une famille noble de la Buisserie installée dans le village depuis le 11<sup>ème</sup> siècle, la famille De Granges.



*Le bassin des Granges : rue De Granges*

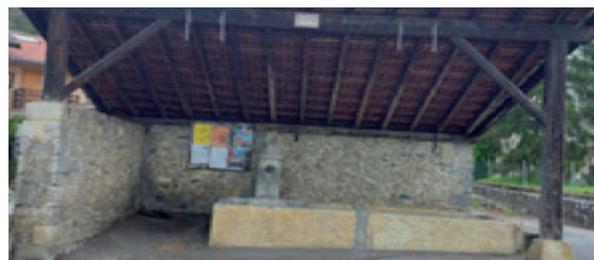
### LES BASSINS RACCORDÉS AU RÉSEAU EAU POTABLE

Très peu de bassins sont en service. Ils ne coulent plus : en effet ils sont raccordés au réseau d'eau potable et en ces périodes où il est indispensable d'économiser l'eau, la municipalité a pris la décision de ne plus les alimenter.



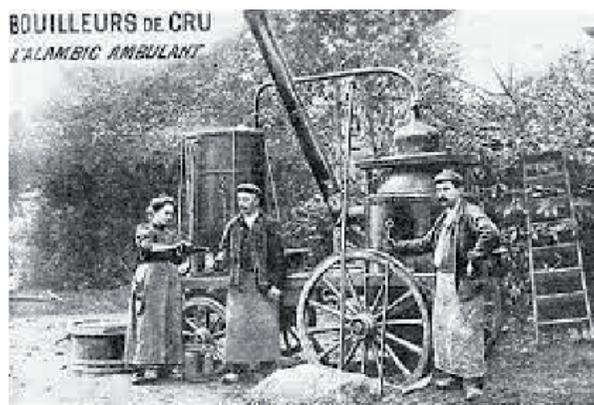
*Le bassin du donjon - rue de la Clé de Voûte*

Sur la colline surplombant l'actuel quartier de la ville fut construit à partir de la moitié du 11<sup>ème</sup> siècle un château fort destiné à l'usage militaire afin de protéger le Grésivaudan des attaques savoyardes.



*Le Bassin de l'alambic - rue De Granges vers la Mairie*

A la Buissière, le bouilleur ambulante s'installait avec son alambic juste à côté du bassin et l'odeur de l'alcool se répandait dans le village pendant une semaine.



Installée depuis le 11<sup>ème</sup> siècle à la Buissière après l'achat de terres au Boissieu, la famille de Salvaing possédait la moitié du bourg de la Buissière ainsi que de nombreuses autres terres.

A droite du bassin vous voyez ce qu'il reste de la maison forte ayant appartenu à la famille de Salvaing et



*Le bassin de la Tour Salvaing - rue du Château Dauphin*

notamment ce qu'il reste de la tour.

A gauche du bassin, vous pouvez observer l'arche en plein cintre de l'ancien hôpital Saint Jacques.

En face du bassin, la grande bâtisse de l'ancien relais de poste se dresse avec la belle charpente croisée de sa grange.



*Le bassin du Paradis - Rue du Château Dauphin*



*Le bassin de la plaine - Chemin de Cognin*

Le nom « le paradis » fait référence au quartier dans lequel se situe le bassin.

A la Buissière, on appelle la « Plaine » toute la partie plate de la commune principalement agricole, de l'autre côté de la départementale, lieu de promenade aussi pour les habitants...

## BRÈVE

### Les jeunes ne s'engageraient plus pour le collectif?

En tous cas pas dans les familles des agriculteurs de la commune !! Anthony (Davanier) et Axel (Masset) ont décidé de créer une antenne cantonale des Jeunes Agriculteurs de l'Isère qui réunit pour le moment une dizaine d'exploitations locales: dynamiser, protéger, promouvoir l'agriculture, chercher des solutions en commun et aider les jeunes qui souhaitent s'installer... entre autres missions.

Et ce tout nouveau canton de JA a relevé le défi en organisant le 17 mars dernier à la salle des fêtes de la Buissière l'Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs de l'Isère, en convivialité et avec beaucoup de succès.

Cette réunion s'est tenue en présence notamment du Président de la Chambre d'Agriculture Jean-Claude Darlet et du Vice-président en charge de l'agriculture au Département Monsieur Fabien Mulik. Une table ronde sur le thème capital du foncier agricole a été organisée qui a rassemblé David Gallifet Président de la SAFER Isère, Jocelyn Dubost Président des JA de la Région Auvergne Rhône Alpes, Jean Paul Prudhomme Président de la section départementale des propriétaires ruraux et la maire Agnès Dupon.

Bravo et merci aux jeunes de la richesse des échanges et de l'intérêt des messages de cette journée et de leur participation à la tenue des jeux pour la foire de La Buissière le 26 mars !

## LOISIRS ET SPORTS

### CHASSE AUX ŒUFS DU 1<sup>ER</sup> AVRIL :

Une belle réussite pour la première organisation de la Chasse aux Œufs, en partenariat avec la boulangerie Epeautrem'ent Bon à la Gâche Barraux. Tony Hidalgo, le boulanger, a offert pour la tombola un magnifique nounours en chocolat... et c'était un sacré gros nounours de 1,110kg !!

La chasse a débuté dehors, sur les terrains de pétanque puis à l'intérieur quand la pluie s'est invitée. Les enfants ont pu alors faire des coloriage et découper des poissons d'avril !

Un très bon moment de convivialité autour de la buvette et bien sûr des friandises... Gâteaux, barbe à papa et une superbe décoration !! Merci aux bénévoles et aux adhérentes de la couture !

Vous étiez nombreux à avoir bravé le mauvais temps et nous remercions encore les bénévoles qui ont participé en attendant l'année prochaine !!

### CETTE ANNÉE 2022-2023 :

Nous avons ajouté 3 nouveaux cours pour la saison : Marche nordique ados/adultes, Danse adultes et multisports (6-9 ans et 10-13 ans). Les cours de multisports sont pleins ! Et n'hésitez pas à venir faire des essais pour le dernier trimestre sur les autres cours :

- ABDOS-FESSIERS, ado-adultes lundi soir 19-20h.
- PILATES, ado-adultes, mercredi 10h15-11h15 ou 18h30-19h30.
- DANSE adultes, jeudi soir 19-20h.
- MARCHÉ NORDIQUE, ado-adultes, jeudi soir 18h30-19h30 (nous contacter car le départ peut ne pas être de La Buissière).

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour le bureau, donc n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations si vous avez envie de vous investir dans la vie du village !!

[contact.loisirsetsports@gmail.com](mailto:contact.loisirsetsports@gmail.com)

## BALADE AUTOUR DU LIVRE

### MANIFESTATIONS PASSÉES 2022 :

#### 19-20/25-26 novembre : Théâtre

Un public nombreux est venu assister aux quatre représentations de la pièce de J.P. Martinez, « Il était un petit navire » par la troupe des **Théâtr'eux**.



### 2023 :

#### 25 février : Théâtre

Accueil de la troupe du Cheylas, **Graine d'humour**, pour une représentation théâtrale de la pièce de Laurent Ruquier « Si c'était à re-faire ».



Beaucoup de monde, une très bonne pièce bien interprétée. Public enthousiaste.

#### 3 mars : Soirée Généalogie

Passionné de généalogie, **Jean Louis Charton** a animé, au Buis's'trop, une soirée sur le thème « **Histoires familiales et Généalogie** ».

Le public s'est laissé captiver par l'histoire de 5 familles ordinaires qui comptaient des éléments qui sortaient du commun.



# « MUSIQUE SUR MESURE »

## ECOLE DE LA BUISSIÈRE :

Pour sa seconde année, l'école « Musique sur Mesure » de la Buisnière a de nouveau ouvert ses portes en Septembre 2022. Dorénavant, au sein de la salle de la Cure, elle accueille plus d'une vingtaine d'élèves et membres de tous âges répartis entre les cours de piano, chant, batterie, éveil musical, musicothérapie et cours de groupe.



Un duo de guitaristes !

Éveil musical des petits

Une première audition réalisée en Janvier 2023 a permis à plus d'une soixantaine de personnes de venir écouter les premiers travaux des élèves dans la salle des fêtes de la Buisnière, tout en partageant la galette des rois dans un esprit festif et convivial.

En plus des enseignements actuellement proposés, pour la rentrée prochaine, l'école prépare la mise en œuvre d'un nouveau cours d'initiation musicale basée sur l'apprentissage du rythme, des percussions corporelles, de la découverte instrumentale et du solfège adapté aux plus jeunes (de 6 à 8 ans).

## UIGC

Pour la saison 2023-2024, trois cours se dérouleront sur la commune de La Buisnière dans la salle de réunion à côté de la mairie :

### Pratiquer une communication bienveillante

La communication bienveillante (encore appelée Communication Non Violente) : pour prendre conscience de nos réactions automatiques habituelles et les questionner ; nous interroger sur les besoins à l'origine de nos pensées et de nos comportements en les exprimant de manière authentique et en offrant aux autres empathie et respect, pour préserver la qualité de la relation, sans étouffer la part de nous-même qui aspire à être entendue.

### Ateliers cognitifs

Venez comprendre le fonctionnement de votre mémoire, concentration, raisonnement, représentation dans l'espace, et les stimuler ensemble dans ces ateliers cognitifs.

## GRESI SAVATE

Depuis 2018, l'association Grési savate diversifie ses activités en proposant des cours de cross training en plus de son activité traditionnelle de boxe française. Présente à la Buisnière depuis septembre 2021, l'association dispense un cours tous les samedis matin de 9h15 à 10h15 dans la salle des fêtes.



Groupe d'élèves de l'école

Le public des parents et des musiciens



Nous avons également fêté l'épiphanie.

Alors pour tous ceux qui souhaitent franchir le pas de l'apprentissage de la musique, n'hésitez plus à nous rejoindre et profiter de la présence de cette école à la fois locale et ouverte à tous.

### Pour nous contacter :

Tél : 06 42 06 55 34

Mail : [accord2or@gmail.com](mailto:accord2or@gmail.com)

Informations complémentaires accessibles via le site de la mairie : <http://www.mairie-la-buisniere.fr/>

### English conversation workshop

These conversation workshops are aimed at those who already have a good knowledge of the English language, who wish to discover or learn more about the different aspects of culture in the English-speaking world as well as discuss current affairs and topics related to everyday life. Some grammar and vocabulary points will be covered but the aim is to be able to participate in a conversation in English as easily as possible.

De nombreux autres cours vous sont aussi proposés dans les communes voisines : Pontcharra, Le Cheylas, Concelin, Le Touvet, St Vincent de Mercuze pour les très proches. [www.uicg.fr](http://www.uicg.fr)

Un grand merci à la commune partenaire de La Buisnière pour la mise à disposition de la salle de réunions ainsi qu'à l'association partenaire communale Balade autour du livre.

Notre coach diplômé Ivan sera heureux de vous accueillir encore pour la rentrée 2023 et de vous accompagner dans votre renforcement musculaire tout du long de l'année.

Tous les renseignements sont disponibles au forum des associations de la Buisnière et sur le site de l'association : <https://gresi-savate.com>.

## LE SIEEM

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLES ELÉMENTAIRES ET MATERNELLES

Rose-Marie Grossi, 3<sup>ème</sup> adjointe à La Buissière, a assuré depuis janvier 2021 la présidence du SIEEM en charge des écoles des communes de La Buissière, La Flachère, Sainte-Marie-du-Mont et Sainte-Marie-d'Alloix.

Ayant démissionné de son mandat de présidente le 31 décembre 2022 après son déménagement à Froges et compte tenu de la présidence tournante, le SIEEM a élu un nouveau président à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, issu du conseil municipal de Sainte Marie d'Alloix, Luc Sindirian.

Un bureau exécutif l'accompagne constitué de Nadine Souton, (La Flachère), de Martine Paturel (La Buissière) et de Laurine Bouchet (Sainte-Marie-du-Mont).

#### Quelques chiffres au sujet du SIEEM :

**4 communes** (12 membres délégués pour assurer la gestion, 3 pour chaque commune).

**Année de création :** 1974

**Les 3 écoles :** 700 m<sup>2</sup> (3 classes) École Maternelle à la Flachère; 490 m<sup>2</sup> (3 classes) CP CE1 et CE2 à la Buissière et 540m<sup>2</sup> (2 classes) les CM1 et CM2 à Sainte-Marie-d'Alloix

#### En 2022/2023 enfants scolarisés par village :

La Buissière 77 enfants ; La Flachère 45 enfants ; Sainte Marie d'Alloix 38 ; Sainte Marie du Mont 28 enfants.

**LA CANTINE** 150 élèves chaque jour. 20 000 repas pour l'année 2022.

**13 animatrices polyvalentes pour les temps périscolaires, les repas et le ménage, sans compter sur l'aide très précieuse des retraitées toujours présentes en cas de besoin (Nicole Coup- La-Fronde et Annick Rocheray).**

**1 secrétaire basée à La Flachère.**

#### Personnel LA BUISSIERE



Katia AUDERMATTE  
Carole FERAY  
Muriel GUILLAUDIN  
Séverine RENAUD

#### Personnel LA FLACHERE



Katia DEGUERRY  
Aude GOMEZ  
Christelle LAZARO  
Paula PEIRERA-FERNANDEZ  
Florence SOUTON  
Céline AUDERMATTE

#### Personnel SAINTE MARIE D'ALLOIX



Sylvie CAMPO  
Julie MEURIER  
Sylvie VANDAMME  
Isabelle VANDERAERDE

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ALPE

Pour rappel, le syndicat intercommunal de l'alpe gère le territoire et les équipements de l'alpage dont 5 communes sont propriétaires : La Buissière, St Vincent de Mercuze, la Flachère, Ste marie d'Alloix et Ste marie du Mont. Cet alpage est historiquement utilisé exclusivement par les éleveurs de nos 5 communes pour monter chevaux, vaches et moutons à l'estive.

Le syndicat de l'alpe est traditionnellement présidé par la Buissière qui est le propriétaire foncier le plus important de l'alpage. C'est donc la maire de la Buissière Agnès Dupon qui est présidente du syndicat pour la durée du mandat, entourée de 9 délégués représentant toutes les communes.

Les éleveurs de nos 5 communes sont réunis au sein du Groupement Pastoral qui est en quelque sorte le locataire de l'alpage et de ses équipements (chalet de berger, locaux, impluvium...).

Les éleveurs en montant leurs bêtes contribuent aussi à la protection de la biodiversité et à l'entretien de l'Alpage.

Cette année 2023 a vu l'arrivée d'un nouveau président du Groupement Pastoral : Monsieur Alain Davanier a été élu pour représenter les éleveurs.

Il s'est présenté à la réunion du syndicat de l'alpe le 21 février pour faire connaissance et évoquer les projets en cours, notamment la rénovation du chalet d'alpage que le syndicat envisage pour 2024.

Cette réunion conviviale et constructive a permis d'évoquer aussi les travaux d'entretien qui pourraient être réalisés en commun avec les éleveurs et les communes.



PHOTO OFFERTE PAR SOPHIE AYACHE TRANSHUMANCE SUR SENTIER DE L'ALPE

## SIBRECSA

### TRI SÉLECTIF :

Ils ont un design qui ne peut pas être ignoré... Ils sont d'accès facile... Leur utilisation est pratique et simple... Il s'agit des conteneurs pour accueillir nos déchets.

Ils sont au nombre de 5 dans le centre de La Buissière et autant à la Maladière :

- 1 conteneur pour le textile.
- 1 vert pour le verre.
- 2 jaunes pour les emballages plastiques, papier, cartons, aluminium.
- 1 marron pour les gros cartons qu'il convient de plier à plat pour faciliter leur introduction et leur empilement.



Nos ordures ménagères (poubelles grises) sont quant à elles relevées près de nos habitations une fois par semaine.

Pour le reste, nous avons **à proximité** 3 déchetteries (Pontcharra, Le Touvet, Le Cheylas).

Jusque-là, tout va bien ...

Eh bien, nous constatons encore très fréquemment des dépôts sauvages au pied des conteneurs. Comme les déchets appellent les déchets, il n'est pas difficile d'imaginer l'installation de la contagion.

La Buissière, village tranquille où il fait bon vivre et ses poubelles !!!



RESPECTONS NOS LIEUX DE VIE, RESPECTONS LES RÈGLES DE CIVILITÉ, RESPECTONS LES EMPLOYÉS CHARGÉS DE RELEVER NOS DÉCHETS. NOS NÉGLIGENCE NE DOIVENT PAS IMPORTUNER LES AUTRES.

## INFOS PRATIQUES

### LE NOUVEL ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL A ÉTÉ INAUGURÉ JEUDI 30 MARS 2023



France  
services

Le GRÉSIVAUDAN  
communauté de communes

Besoin d'aide pour faire vos démarches administratives liées à l'emploi, à la santé, aux impôts ou encore à la retraite ?

#### Accueil :

- Pontcharra (33 rue de la Ganterie) : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.
- Allevard (Mairie - Place de Verdun) : le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Les Adrets (Mairie - 61 rue du Cardelet) : le jeudi de 8h30 à 12h.

Accompagnement aux démarches en lignes auprès des 9 partenaires nationaux France Services vous est proposé :

- CARSAT (retraite, ...),
- CAF (prestations familiales, prime d'activité, ...),
- CPAM (attestation de droits santé, carte vitale, ...),
- MSA (exploitants ou salariés agricoles : santé, famille, retraite, ...),

- Finances Publiques (impôts, déclaration de revenus, ...),
- Pôle Emploi (consultation des offres d'emploi, inscription, ...),
- Ministère de l'Intérieur (carte grise, permis de conduire, pièce d'identité, ...),
- Ministère de la Justice (informations en cas de difficultés juridiques),
- La Poste (coffre-fort numérique, suivi en ligne des courriers en recommandé, ...).

A Pontcharra, des services complémentaires sont proposés par des acteurs locaux lors de permanences fixes ou sur rendez-vous

- Emploi, insertion,
- Défense et accompagnement des usagers,
- Autres services :
  - Service urbanisme commune de Pontcharra : consultations architecturales,
  - Pacifique Airline : médiation familiale,
  - Renov Energie : accompagnement pour la rénovation énergétique,
  - Axe ambition : conseil, formation, coaching.

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous :

04 76 97 94 10 - france-services@le-gresivaudan.fr

# Services infos pratiques

## PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL PONTCHARRA

Un architecte conseil tient une permanence gratuite à la Maison des Services 38 rue de la Ganterie (information, conseil en matière de construction, de restauration, d'urbanisme.

Ces permanences se tiennent uniquement sur rendez-vous,

Pour cela contacter le service d'urbanisme au 04.76.97.92.70  
ou [urbanisme@pontcharra.fr](mailto:urbanisme@pontcharra.fr)

### HORAIRES MAIRIE

**Le secrétariat de mairie est ouvert :**

**Les lundi et vendredi  
de 9h à 12h**

**Les mardi et jeudi  
de 15h à 17h30**

**Le secrétariat est fermé le mercredi**

**Contact mairie par téléphone  
aux heures d'ouverture**

**04.76.97.32.13**

**ou par mail**

**[contact@mairie-la-buissiere.fr](mailto:contact@mairie-la-buissiere.fr)**

### HORAIRES DÉCHÈTERIES

**Pontcharra Z.I. de Pré Brun**

Tous les jours du lundi au samedi  
8h-12h et 15h-18h

**Le Cheylas La Rolande**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi  
8h-12h et 14h-18h

**Le Touvet**

De 8h30 à 17h45  
tous les jours sauf jours fériés

## HORAIRES PISCINE INTERCOMMUNALE DE PONTCHARRA

696 Avenue de la gare

### Horaires période scolaire

Lundi : 12h à 14h et 17h00 à 20h30

Mardi : 12h à 14h et 16h à 20h30

Mercredi : 9h45 à 19h30

Jeudi : 12h à 14h et 16h à 19h45

Vendredi : 7h à 8h45 - 12h à 14h - 16h à 18h45

Samedi : 9h à 17h

*(de 9h à 10h30 jardin aquatique, pas de ligne d'eau dédiée à la nage)*

Dimanche : 8h30 à 13h

### Horaires petites vacances scolaires

Lundi : 12h à 19h

Mardi : 12h à 19h

Mercredi : 12h à 19h

Jeudi : 12h à 19h

Vendredi : 12h à 19h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 8h30 à 13h

## TARIFS

|  |  |
|--|--|
| Adultes  | Entrée : 3,70€<br>Carte 10 entrées* : 30,60€ |
| Enfants de 3 à 16 ans  | Entrée : 2,40€<br>Carte 10 entrées* : 16,80€ |
| Lycéens, étudiants,<br>personnes en situation de handicap,<br>chômeurs | Entrée : 2,55€<br>Carte 10 entrées* : 21,60€ |